



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA

TRAVAILLANT POUR
FIELD AVIATION COMPANY INC.
(DIVISION DE L'EST)

FAITS SAILLANTS CONCERNANT L'ENTENTE DE PRINCIPE

Chers confrères,
Chères consoeurs,

Aujourd'hui, votre comité de négociations a conclu une entente de principe avec la compagnie. Cette entente sera soumise à un vote par ratification. La date et l'heure du vote vous seront fournies au cours de la semaine par la section locale pour ce vote qui aura lieu la semaine prochaine.

Les faits saillants sont les suivants:

- Entente de 3 ans expirant le 31 mars 2019
- Augmentation de 3% rétroactive au 1^{er} avril 2016
- Augmentation de 3% au 1^{er} avril 2017 et une autre augmentation de 3% au 1^{er} avril 2018
- Doublement de la police d'assurance à \$100K et la possibilité d'ajouter une l'assurance supplémentaire aux frais de l'employé, si désiré
- Limites et règlements sur le travail des contracteurs dans l'usine
- Changements positifs à la politique des jours de maladie occasionnels. Une note du docteur peut être exigée à partir du troisième jour
- Accord sur de nouveaux formulaires pour l'invalidité court terme
- Remboursement des rapports d'invalidité court terme émis par le docteur
- Participation volontaire au programme de banque de temps de 24 heures pour avoir des congés additionnels
- Augmentation de l'allocation pour les vêtements de travail et la possibilité d'acheter une parka avec partage de coûts 50/50
- Augmentation de l'allocation pour les chaussures à 150\$/année, ou 250\$ aux 2 ans
- Simplification de plusieurs articles confus
- Règlement de griefs importants incluant:
 - Entente sur un nouveau calcul des vacances accumulées
 - Inclusion du concierge dans la portée du travail
 - Article concernant les contracteurs
 - Le paiement du temps supplémentaire

Votre comité de négociation vous recommande unanimement d'accepter cette entente de principe.

Syndicalement,

Lou Pagrach
Directeur adjoint régional
Région du centre

LP\mdr\vm



BULLETIN N° 038 – PUBLIÉ LE 03 JUIN 2016
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)